

Cote du document:	<u>EB 2021/132/R.21/Add.2</u>
Point de l'ordre du jour:	<u>12 b) iii) a)</u>
Date:	<u>15 avril 2021</u>
Distribution:	<u>Publique</u>
Original:	<u>Anglais</u>

F



Investir dans les populations rurales

République du Soudan

Programme d'options stratégiques pour le pays 2021-2027

Additif

Réponse de la direction aux observations formulées par les États membres

Conseil d'administration — Cent trente-deuxième session
Rome, 19-21 avril 2021

Pour: **Information**

Observations de l'Inde	Réponse de la direction
<p>Nous savons gré à la direction d'avoir préparé le programme d'options stratégiques pour le Soudan 2021-2027 et prenons acte des objectifs stratégiques proposés dans le document.</p>	<p>La direction du FIDA remercie l'Inde des commentaires positifs qu'elle a formulés sur le programme d'options stratégiques axé sur les résultats établi pour le Soudan. Elle compte s'appuyer sur les enseignements tirés de l'expérience en matière de développement en Inde dans les domaines de l'agriculture dans les zones arides, de l'inclusion financière et des approches propres à transformer la dynamique femmes-hommes, dans le but d'améliorer la performance du programme pour le Soudan dans ces domaines.</p>
Observations de la France	Réponse de la direction
<p>La France tient à remercier le FIDA d'avoir élaboré un document très clair. Nous soutenons son but général ainsi que ses objectifs stratégiques, qui cadrent avec le contexte soudanais. Nous notons avec satisfaction que l'équipe de pays s'efforcera de forger des partenariats et de créer des synergies avec l'initiative Grande Muraille verte pour le Sahara et le Sahel, et nous encourageons le FIDA à tirer parti de sa fonction de coordonnateur du programme-cadre du Fonds vert pour le climat pour cette initiative. La gestion des ressources naturelles est un élément fondamental du programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP); le rapport pourrait toutefois donner plus de détails sur ce qu'elle recouvre. Nous souhaiterions également obtenir de plus amples informations sur les enseignements tirés du Programme relatif à la viabilité des ressources naturelles et des moyens d'existence et sur la manière dont les projets à venir les exploiteront. La mise en place d'un système de gestion durable des semences revêt de l'importance sur le plan institutionnel. Nous invitons le FIDA à exposer plus précisément les relations qu'il envisage d'avoir avec la Société de recherche agricole, qui doit être associée à la composante recherche-développement. Nous tenons à rappeler combien il est important non seulement d'encourager la recherche-développement, ainsi que la protection et la distribution de semences certifiées, mais aussi d'assurer et de renforcer une saine concurrence avec le secteur privé dans le secteur des semences au Soudan.</p>	<p>La direction du FIDA remercie la France des commentaires constructifs qu'elle a formulés sur le COSOP axé sur les résultats établi pour le Soudan. Elle tient à assurer à la France que le FIDA et le Gouvernement soudanais planifient actuellement un projet de financement vert dans le contexte du programme-cadre du Fonds vert pour le climat pour l'initiative Muraille verte pour le Sahara.</p> <p>En ce qui concerne la gestion des ressources naturelles, le FIDA continuera d'appuyer la reproduction à plus grande échelle d'interventions efficaces dans les domaines de la conservation des sols et de l'eau, de la gestion des parcours et des voies de transhumance, du boisement et de l'agroforesterie. Il contribuera aussi, comme indiqué au paragraphe 30 a) du COSOP, aux débats consacrés à l'action à mener en vue de l'élaboration d'un cadre institutionnel de gestion durable des ressources naturelles.</p> <p>Le Programme relatif à la viabilité des ressources naturelles et des moyens d'existence n'est entré en vigueur qu'en février 2021, car sa ratification a été retardée. Il tire parti des bons résultats obtenus au chapitre de la gestion des ressources naturelles et de la gouvernance de projets antérieurs. Nous nous réjouissons de l'intérêt que porte la France aux enseignements tirés de la gestion des ressources naturelles et serions heureux d'organiser une session d'information dans ce domaine à l'intention des spécialistes du développement au Soudan.</p> <p>S'agissant du système des semences, nous invitons la France à examiner le rapport d'achèvement du Projet de développement des semences (https://www.ifad.org/en/document-detail/asset/40957997). Le paragraphe 35 du rapport décrit les partenariats public-privé-producteurs établis dans le cadre du projet en vue de l'approvisionnement en semences. La Société de recherche agricole produit des semences de reproduction sur la base de vastes consultations avec des sociétés privées et des producteurs de semences. Le Projet de développement des semences a également permis d'aider les sociétés privées productrices de semences à développer leurs activités dans les régions pluviales.</p>

Observations du Canada	Réponse de la direction
<p>Il ne semble guère exister, à présent, de risque de chevauchement d'activités étant donné l'absence relative de nombreux intervenants. Il deviendra toutefois probablement nécessaire, lorsque les sanctions seront levées et que le nombre d'acteurs internationaux opérant au Soudan aura augmenté, de prêter davantage attention à la coordination des activités et de procéder à un suivi attentif. Les activités suggérées sont de vaste portée et il pourrait être avisé d'accroître le degré de spécialisation au fur et à mesure que d'autres acteurs interviennent dans la région. L'évaluation traite des difficultés que pose l'obtention de données permettant d'analyser les résultats des projets, mais le COSOP n'examine pas cette question de manière approfondie. Il pourrait donc être difficile d'analyser la performance des projets; les améliorations apportées dans ce domaine permettraient de renforcer la viabilité de ces derniers et du COSOP. Nous préconisons que des informations soient incluses sur les cadres environnementaux nationaux pertinents (contribution déterminée au niveau national, stratégie et plan d'action nationaux en faveur de la diversité biologique, neutralité en matière de dégradation des terres), et que les activités du COSOP qui contribuent aux progrès en direction des cibles nationales soient bien prises en compte dans le processus de suivi-évaluation, d'autant plus que le Soudan participe à l'initiative Muraille verte pour le Sahara. En ce qui concerne la fragilité, bien que le fait d'intervenir dans des zones relativement stables accroisse assurément la viabilité du COSOP (il est indiqué à la page 33 que la plupart des zones que pourrait couvrir le COSOP sont sûres et éloignées des frontières nationales), la prise en compte des conflits dans les activités du COSOP pourrait être compromise si les habitants de régions recevant un moindre appui s'estimaient marginalisés. Nous recommandons d'entretenir des contacts avec le Centre de ressources afférentes aux conflits, qui vient d'être établi au Soudan, pour évaluer ces risques et préciser l'analyse de la dimension des conflits. Nous vous invitons à renforcer l'analyse des questions de genre dans certains</p>	<p>La direction du FIDA remercie le Canada des commentaires constructifs qu'il a formulés sur le COSOP axé sur les résultats établi pour le Soudan.</p> <p>Les remarques concernant le chevauchement d'activités et la nécessité de promouvoir la coordination et la spécialisation sont très pertinentes. Le FIDA a entrepris d'établir une carte géospatiale de ses interventions au Soudan et invitera d'autres partenaires à faire de même de manière à assurer une répartition équitable des ressources de développement et à ne laisser personne de côté.</p> <p>La remarque relative au renforcement du système de suivi-évaluation du programme de pays pour le Soudan est dûment notée. La Division Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe (NEN) procède déjà à l'allocation de ses ressources financières et humaines pour améliorer la mesure des résultats, appuyer de solides travaux d'analyse et améliorer la présentation d'informations au regard des indicateurs pertinents de la contribution déterminée au niveau national, de la stratégie et du plan d'action nationaux en faveur de la diversité biologique, et de la neutralité en matière de dégradation des terres. La division NEN a recruté une personne (volontaire des Nations Unies recruté sur le plan international) qui sera spécialement chargée d'appuyer le programme pour le Soudan dans ce domaine et bénéficiera, à cette fin, de l'appui de l'équipe régionale de NEN et de la Division environnement, climat, genre et inclusion sociale.</p> <p>L'équipe de pays entretiendra des contacts avec le Centre de ressources afférentes aux conflits, comme proposé.</p> <p>Conformément aux recommandations formulées par le Canada, l'analyse des questions de genre orientera la conception de futurs investissements dans l'agriculture orientée vers le marché, et la formulation de la stratégie d'intégration systématique des questions de genre. Il importe de mentionner que, dans son évaluation du programme de pays pour le Soudan, le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE) a jugé satisfaisante la composante relative à l'égalité femmes-hommes et à l'autonomisation des femmes.</p>

<p>domaines. Par exemple, la fourniture d'un appui aux cultures de rapport pourrait ne pas procurer autant d'avantages aux femmes qu'aux hommes (abstraction faite de la culture de l'hibiscus, qui s'avère être la responsabilité des femmes); il serait important d'analyser cette question et de promouvoir autant que possible l'égalité dans ces diverses activités.</p>	
<p>Observations du Royaume-Uni</p>	<p>Réponse de la direction</p>
<p>Nous notons que le premier objectif stratégique est en phase avec les programmes du Royaume-Uni, notamment en ce qui concerne les travaux relatifs aux infrastructures pour la reconstitution des nappes d'eau souterraines et aux équipements destinés aux populations pauvres pour appuyer une agriculture intelligente face aux changements climatiques. Nous serions heureux de saisir cette occasion pour examiner et partager les enseignements du programme relatif à l'eau dans les zones rurales du Soudan et du programme Taadoud II, que nous avons appuyés par l'intermédiaire de consortiums d'organisations non gouvernementales.</p> <p>Partenariats stratégiques:</p> <p>Le Premier ministre, M. Hamdok, a personnellement demandé que soit constitué un organisme public de transformation agricole devant être opérationnel dans les six mois à venir. Cette entité aura pour mission de procéder à des transformations et d'innover à l'échelle du secteur alimentaire, et de coordonner les activités avec tous les ministères de tutelle pertinents. Quels types de relations le FIDA entretient-il avec d'autres entités à cet égard? Comment envisagez-vous les liens avec votre programme?</p> <p>Il a été mentionné que la Banque mondiale, par l'intermédiaire de fonds fiduciaires tiers, pourrait être une source de cofinancement essentielle. Maintenant qu'elle reprend officiellement ses activités au Soudan et examine les possibilités de financement de l'Association internationale de développement, que fait le FIDA pour collaborer avec la Banque en vue d'assurer la complémentarité des activités des deux institutions?</p>	<p>La direction du FIDA accueille favorablement les observations formulées par le Royaume-Uni sur le COSOP pour le Soudan et souhaite apporter les réponses suivantes:</p> <p>Nous notons avec satisfaction l'étroite correspondance entre le premier objectif stratégique et les programmes du Royaume-Uni, et serons très heureux de nous entretenir et de partager les enseignements avec vos collègues du bureau du Ministère des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement du Royaume-Uni au Soudan.</p> <p>Agence de transformation agricole: Il semblerait, d'après le Ministère de l'agriculture, que l'Agence de transformation agricole n'en soit encore qu'au stade de la conception et que les discussions se poursuivent avec l'Agence éthiopienne de transformation agricole dans le but d'adapter l'expérience de ce dernier au contexte soudanais. Le bureau de pays du FIDA suivra cette question avec le ministère; il compte aussi favoriser la poursuite des échanges par l'intermédiaire du Centre de coopération Sud-Sud et triangulaire et de savoirs en Éthiopie.</p> <p>Collaboration avec les partenaires de développement: Le bureau de pays collabore avec tous les principaux partenaires de développement. Le Gouvernement soudanais a donné son accord de principe à un financement conjoint avec la Banque mondiale pour le prochain projet en réserve dans le cadre de la Douzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA12), qui mettra l'accent sur le développement des filières. Nous sommes au fait des initiatives de la Banque africaine de développement (BAfD) et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD); nous participons déjà à des réunions d'échange d'informations dans ce domaine et nous envisageons la possibilité de collaborer dans le contexte de la prochaine Initiative inclusive régionale de financement vert (IGREENFIN), qui couvrira le Soudan, ou dans le cadre du Programme relatif à la viabilité des ressources naturelles et des moyens d'existence, qui vient d'être approuvé. Le FIDA tient régulièrement des rencontres avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme alimentaire mondial (PAM) pour échanger des informations. Nous savons que la coordination entre les donateurs doit être renforcée au niveau du pays et à celui des autorités; le FIDA a, pour cette raison, entrepris d'établir une carte géospatiale de ses interventions au Soudan et invitera d'autres partenaires à faire de même de manière à assurer une répartition équitable des ressources de développement et à « ne laisser personne de côté ».</p> <p>Climat: Les résultats du COSOP sont examinés, puis déterminés d'un commun accord, avec le Gouvernement soudanais; conformément au premier objectif stratégique, qui cible la résilience des moyens d'existence et des systèmes de production, les indicateurs suivis par le Gouvernement seront le nombre de ménages résilients face aux changements climatiques et les superficies améliorées grâce à des méthodes/des plans de conservation</p>

Catastrophes:

Nous saluons l'action du FIDA à l'égard des systèmes d'alerte précoce et sa volonté de poursuivre leur renforcement, et nous notons avec satisfaction les relations que le Fonds a établies avec la BAfD dans le cadre du programme Nourrir l'Afrique. Le Soudan a entrepris de contracter auprès de la BAfD, par l'intermédiaire de la Mutuelle panafricaine de gestion des risques, une assurance contre la sécheresse qui donnera lieu au renforcement des capacités de gestion des risques de catastrophe liés à la sécheresse et aux inondations. Le FIDA a-t-il l'intention de coopérer avec la BAfD dans le domaine de la gestion des risques de catastrophe au niveau de la production agricole?

Climat:

La stratégie accorde l'importance voulue au climat; elle ne fait toutefois référence qu'en passant à la contribution déterminée au niveau national et ne mentionne aucun lien avec le plan d'action national clairement établi pour le Soudan. Comment le FIDA s'emploiera-t-il à produire des résultats dans ces domaines prioritaires, notamment dans le contexte de l'examen du plan d'action national actuellement réalisé avec le concours de la FAO?

La sélection des groupes ciblés et la détermination de la couverture géographique de la stratégie sont apparemment fonction de la vulnérabilité aux changements climatiques. L'absence des cinq États du Darfour est, de ce fait, particulièrement notable puisque ces derniers remplissent manifestement les critères de sélection. Si, comme il le semble, la sélection est fondée sur l'appui antérieurement apporté par le FIDA, les choix effectués sont plus compréhensibles; les critères retenus pourraient être toutefois mieux définis.

Ressources naturelles:

Nous prenons acte avec satisfaction des activités relatives à l'amélioration du cadre institutionnel de la gestion durable des ressources naturelles qui, ainsi que souligné dans le récent Rapport sur l'état de l'environnement, présentait manifestement des carences.

des sols et de l'eau. Les résultats obtenus dans ces domaines seront inclus dans les rapports établis par les autorités au titre de la contribution déterminée au niveau national et du deuxième objectif de développement durable.

Gestion des ressources naturelles et participation des populations locales: Il ressort de l'évaluation de la stratégie et du programme de pays que vient d'achever IOE qu'« un effort concerté a été entrepris non seulement pour sensibiliser aux questions environnementales, mais aussi pour renforcer les capacités en vue d'une gestion plus efficace des ressources naturelles aux niveaux décentralisé et communautaire ». Certains faits indiquent que de solides progrès ont été accomplis en ce qui concerne l'amélioration des parcours et des ressources forestières, et de la conservation des sols et de l'eau dans le cadre des activités de culture. La gestion de l'environnement et des ressources naturelles est jugée satisfaisante. Des informations détaillées sur le renforcement des capacités des organisations décentralisées et les échanges avec les organisations communautaires sont présentées dans les manuels d'exécution des projets et non dans un document de stratégie comme le COSOP. Ces manuels figurent en annexe aux rapports de conception des projets financés par le FIDA et sont disponibles sur le site Web du Fonds. S'agissant de la collaboration avec le Ministère de l'irrigation et des ressources hydriques, des accords ont déjà été établis au titre du programme entre le Ministère et les communautés dans les domaines de la gestion de l'eau et de la collecte de redevances d'exploitation et d'entretien.

Considérations relatives aux filières et à la protection sociale: D'après le FIDA, le développement des exportations agricoles du Soudan constitue un investissement judicieux en faveur de la croissance économique; après des années de sanctions, le pays a un réel potentiel inexploité, et une participation inclusive des petits exploitants à des filières tournées vers l'exportation contribuerait efficacement à relever les revenus et à réduire la pauvreté. L'augmentation des exportations de bétail, qu'il s'agisse d'animaux sur pied ou de viande, stimule les entreprises d'engraissement et accélère le taux de commercialisation des animaux, en améliorant le respect des normes de sécurité et de qualité. Il est donc possible d'atténuer les effets environnementaux des exportations de bétail. En ce qui concerne les questions d'équité au sein des filières, le FIDA a constaté que, grâce à l'action efficace des organisations paysannes en matière d'agrégation, de commercialisation et d'ajout de valeur primaire, les agriculteurs obtiennent une part plus élevée des prix du marché et investissent ces fonds dans l'économie locale. De plus, s'agissant des filières, les projets favorisent l'instauration d'un environnement favorable, notamment pour la taxation des produits agricoles et l'accès à des financements. La protection sociale n'est pas couverte par les investissements du FIDA dans la stratégie actuelle; l'équipe souhaiterait toutefois obtenir de plus amples informations auprès du Programme soudanais de soutien familial au sujet du système de protection sociale auquel vous faites référence.

Nous souhaiterions toutefois obtenir de plus amples détails sur la manière dont ces activités s'intégreront dans le cadre d'initiatives connexes. Par exemple:

- Quel sera le rôle du Conseil supérieur pour l'environnement et les ressources naturelles au niveau fédéral et à celui des États (sachant que le document de stratégie pour la réduction de la pauvreté mentionne l'intention d'établir des institutions environnementales au niveau des États)?
- De quelle manière ce programme complètera-t-il le programme FP139 du Fonds vert pour le climat, qui vient d'être lancé, et comment les activités de renforcement des capacités institutionnelles seront-elles coordonnées? Le COSOP ne mentionne pas le PNUD, bien qu'il existe des chevauchements manifestes avec les institutions chargées agricoles à l'échelon des États en matière, notamment, d'appui à la production agricole pluviale. Nous souhaitons également mettre l'accent sur les possibilités qu'offre le nouveau programme du FIDA de tirer parti du développement des filières, activité qui sort du champ du programme du Fonds vert pour le climat. Comment les trois centres régionaux de coordination des politiques de gestion des ressources naturelles articulent-ils leur action dans des programmes similaires de manière à assurer la cohérence du cadre d'action?
- De quelle manière le FIDA coopérera-t-il avec le Ministère de l'irrigation et des ressources hydriques dans le cadre de ses nouvelles stratégies d'approvisionnement en eau et de gestion intégrée des ressources en eau? Nous prônons le développement d'institutions de gestion intégrée des ressources en eau au niveau des États, ainsi que la formulation d'initiatives au niveau des populations locales.

Bien qu'il faille se féliciter de la constitution de groupes à partir des écosystèmes, aucune description précise de la stratégie de mobilisation communautaire et du rôle des

populations locales n'est donnée. Serait-il possible d'obtenir de plus amples détails sur l'approche suivie compte tenu des leçons tirées de l'évaluation?

Financements et projets:

Nous prenons acte de l'éventail des interventions du FIDA (prêts et dons); bien que ces financements puissent donner lieu à une utilisation des terres qui pourrait entraîner une certaine dégradation environnementale, il n'est guère fait mention de la nécessité de réaliser une étude de l'impact environnemental et social en bonne et due forme avant l'expansion attendue.

Nous souhaitons faire deux remarques au sujet de certaines des filières ciblées (gomme arabique, graines de sésame, bétail pour la production de viande, herbes médicinales et aromatiques biologiques telles que l'hibiscus et le baobab):

- Comment garantir que les revenus générés ne provoqueront pas une exploitation des ressources excessive ou supérieure aux limites viables, ce qui est particulièrement important pour le bétail? Par exemple, comment pourra-t-on ouvrir durablement le marché du bétail au Soudan étant donné les pressions considérables exercées pour obtenir des devises?
- Il existe un problème d'équité qui a trait au retour des recettes dans les zones de production, parce que les producteurs ruraux (qui sont les plus vulnérables aux aléas climatiques) reçoivent une plus faible proportion des revenus que les acteurs opérant à un stade plus avancé de la filière. Le FIDA peut-il préciser la manière dont ce problème sera traité?

Nous notons avec intérêt que le FIDA mène à titre expérimental des activités de protection sociale dans d'autres pays. Si le Fonds devait instaurer de telles activités au Soudan, il serait important de coopérer avec l'actuel Programme soudanais de soutien familial, mis en place à la suite des réformes macroéconomiques menées par le Soudan dans le cadre du programme de référence du FMI, et de profiter de son expérience.

<p>À cet égard, le COSOP mentionne également l'intérêt porté par le FIDA aux produits d'assurance destinés aux agriculteurs et/ou aux éleveurs. Si de telles activités étaient menées au Soudan, il serait essentiel d'établir des liens avec les organisations/initiatives qui s'emploient à élargir l'accès au crédit et aux marchés financiers en raison du faible taux de pénétration des services bancaires (et mobiles) dans le pays.</p>	
---	--